



Royal Canadian Mounted Police
Gendarmerie Royale du Canada

Doc. n°: G.S.1045-090

Date: 2015-05-05

Spécification

Pantalon en tissu lourd pour hommes et femmes

Le présent document compte 25 pages, y compris les dessins.

Le présent document a été créé en anglais.

Le présent document est disponible en français et en anglais.

- Français/French
English/Anglais

La photo est présentée à titre



Modifications

Date	N° de paragr.	Modifications
2007-05-07		Spécification nouvelle
2008-09-19	Paragr. 2.7, par. 4.1.2	Remplacement de la bande en galon de laine par une bande en ruban de polyester.
2011-07-13	Paragr. 4.1.8 Paragr. 4.1.10 Paragr. 4.3.6 Paragr. 4.3.13	Changement de la longueur des fermetures à glissière. Ajout de l'exigence relative au fermoir et au crochet. Ajout de l'exigence relative à l'emplacement des passants de ceinture. Modification des renseignements relatifs au marquage.
2012-08-13	Paragr. 4.1.4.1 & 4.1.4.2	Mise à jour des exigences relatives au fil conformément aux recommandations de l'industrie.
2013-01-18	Paragr. 4.1.3.1 Tableau des mensurations et patron	La table pour la doublure ajoutée et « Un certificat de conformité » requise. Diminution de la hauteur de l'enfourchure de ½ po sur le patron pour femmes et dans le tableau des mensurations.
2015-05-05	Paragr. 1.1 Paragr. 1.4 Paragr. 2.3 Paragr. 3.3 (Retiré) Paragr. 4.1.4.1 & 4.1.4.2 (Retiré) Paragr. 4.1.6 Paragr. 4.1.7 (Retiré) Paragr. 4.3.1 Paragr. 4.3.3 & 4.3.4 Paragr. 4.3.13 Paragr. 5 (Retiré) Tableau des mensurations	Ajouter le numéro d'inventaire au paragraphe. Ajouter un nouveau paragraphe relatif à la traduction. Ajouter les méthodes d'essai pour textiles. Paragraphe retiré. Les exigences pour le fil ont été groupées dans le paragraphe 4.1.4 L'information pour les boutons a été déplacée dans le parti de confection. Les paragraphes suivant renumérotés. L'information pour les brides d'arrêt a été déplacée dans le parti de confection. Les paragraphes suivant renumérotés. Ajouter un paragraphe pour la coupe. Les paragraphes pour la couture d'entrejambe et la couture extérieure sont regroupé. Les paragraphes suivant renumérotés. Paragraphe pour l'étiquette de marquage a été modifié. Paragraphe retire. Tous les paragraphes suivants renumérotés. Les mesures pour la taille, le fond et le bas ont été changé pour circonférence total. Ajouter les définitions pour le tableau des mesures.

ÉCHANTILLON VISUEL DE LA GRC

Un échantillon visuel, selon sa disponibilité, sera fourni par la GRC au soumissionnaire retenu.

Cet échantillon servira de guide au fabricant pour tous les aspects non définis ni couverts dans la présente spécification. Certaines différences peuvent exister entre l'échantillon et la spécification, si tel est le cas la spécification, doit prévaloir.

Pour obtenir un échantillon s'adresser à :

Gendarmerie Royale du Canada
Programme Uniformes et équipement
(440, chemin Coventry)
1200, prom. Vanier
Ottawa (Ontario)
K1A 0R2

L'échantillon sera expédiée « Port payé » et doit être retourné « Port payé ».

L'échantillon doit être retourné à la GRC dans le même état qu'il a été reçu. Tout échantillon perdu ou endommagé doit être remplacé par un article identique ou la GRC doit être remboursée du coût d'un article de remplacement acceptable.

SPECIFICATION

Pantalon en tissu lourd pour hommes et femmes

1. Définition

- 1.1 La présente spécification régit la confection et l'inspection du pantalon en tissu lourd pour hommes et femmes. L'article visé par la présente spécification, avec le numéro correspondant, est le suivant:
- i. 6875 – Trousers, Heavy Weight, Male / Pantalon en tissu lourd pour hommes;
 - ii. 6885 – Trousers, Heavy Weight, Female / Pantalon en tissu lourd pour femmes.
- 1.2 La présente spécification, le patron, les dessins, l'échantillon visuel et toute autre information publiée à ce sujet peuvent être utilisés uniquement pour des demandes de renseignements, des soumissions ou des commandes effectuées au nom de la Gendarmerie royale du Canada.
- 1.3 La présente spécification remplace toutes les spécifications précédentes visant le pantalon en tissu lourd pour hommes et femmes.
- 1.4 La présente spécification est une traduction en français de l'original anglais.

2. Spécifications applicables

- 2.1 Les publications suivantes s'appliquent à la présente spécification et aux éditions en vigueur à la date de l'appel d'offres, sauf indication contraire.
- 2.2 GRC G.S.1045-135, Tissu de laine, « whipcord ».
- 2.3 CAN/ONGC-4.2, Méthodes pour éprouves textiles.
- 2.4 CAN/ONGC-4.131-93, Fil polyester guipé de polyester.
- 2.5 ISO 4915:1991, Textiles – Types de points.
- 2.6 ISO 4916:1991, Textiles – Types de coutures

- 2.7 GRC G.S.1045-083, Ruban en tissu de polyester
- 2.8 CAN/CGSB-86.1-2003, Étiquetage pour l'entretien des textiles.

3. **Exigences générales**

- 3.1 L'article ou le tissu visé par la présente spécification doit être exempt d'imperfections ou de défauts susceptibles de nuire à son aspect ou à sa tenue en service. Pour tous les détails qui ne sont pas visés par la présente spécification ou les documents contractuels, l'article produit doit être équivalent en tous points au patron et à l'échantillon visuel.
- 3.2 **Modèle** – Ce pantalon en tissu lourd doté d'une bande jaune doit comporter des poches avant coupées, des poches arrière aux hanches et une braguette à fermeture à glissière sur le devant. Le pantalon doit être confectionné dans le tissu acheté de la GRC et il doit être conforme au patron, aux dessins ci-joints et à l'échantillon visuel faisant partie de la présente spécification.

4. **Exigences détaillées**

4.1 **Matériaux**

- 4.1.1 **Tissu de base** – Le tissu de base doit être du tissu de laine, « whipcord », de la couleur approuvée. Il doit être conforme aux exigences de la spécification G.S.1045-135 de la GRC.
- 4.1.2 **Bandes** – Les bandes doivent être du ruban de polyester jaune de masse, qualité et couleur approuvées et être conformes à la spécification G.S.1045-083 de la GRC.
- 4.1.3 **Doublure de poches, de ceinture montée, de braguette et de fourche** – La doublure doit être faite à 65% de polyester et 35% de coton \pm 3%. Elle doit être de couleur noire ou de couleur assortie au tissu de base, et elle doit satisfaire aux exigences énoncées au tableau I, qui fait partie de la présente spécification.
- 4.1.4 **Fil pour coutures, piqûres, boutons et brides d'arrêt** – Le fil doit être à âme de polyester et guipé de polyester, 50 tex, conforme à la norme CAN/CGSB-4.131-93, de couleur assortie au tissu de base.

- 4.1.5 **Boutons** – Les boutons doivent comporter quatre trous, avoir un diamètre de 15 mm et être en plastique et de couleur assortie.
- 4.1.6 **Fermetures à glissière** – Les fermetures à glissière doivent être à extrémité fermée, en laiton avec dents en Y et d'une largeur de chaîne de 4.5 mm. La fermeture à glissière doit être dotée d'une réunion et d'au moins un arrêt supérieur. L'arrêt supérieur doit être visible et placé sous la ceinture montée. La fermeture doit être pourvue d'un curseur à blocage semi-automatique avec un ergot bloquant en acier inoxydable, et une tirette en laiton. Le ruban doit être fait de fil de polyester et être noir. La fermeture YKK YGC-459½ respecte cette exigence.

Longueur d'enfourchure – Hommes et femmes	Longueur de la fermeture à glissière (po)
Très courte et courte	6½"
Régulière	7"
Longue et très longue	7½"

- 4.1.7 **Ceinture montée** – La ceinture montée doit être confectionnée dans la doublure de ceinture montée exigée en 4.1.3. Elle doit avoir une largeur finie de 6.35 cm (2 ½ po) et comporter les éléments suivants : une prise intérieure en caoutchouc, de l'entoilage non tissé et un ruban raidisseur. Tous ces éléments doivent satisfaire aux exigences ci-dessous.
- 4.1.7.1 **Prise intérieure en caoutchouc** – Mono étroit, 19 mm de largeur totale, avec un ruban de caoutchouc de 6-8 mm au centre. Elle doit être faite en armure Leno dont la chaîne est à 59 % de polyester et à 41 % de caoutchouc et la trame, à 100 % de polyester. L'épaisseur doit être de 0.5 mm ± 0.05 mm. La prise intérieure doit avoir une solidité à la couleur de 4 (min.) sur l'échelle des gris, être nettoyable à sec et lavable à 60 °C et présenter un retrait maximal de 2 %.
- 4.1.7.2 **Entoilage non tissé** – L'entoilage non tissé doit être fait à 90 % de polyester et à 10 % de cellulose, non tissé par voie humide et traité avec un liant chimique. Il doit avoir une masse surfacique de base de 102 g/m² ± 8 g/m² et une résistance à la traction de 1 500 g SM (sens machine) et de 8 000 g ST (sens travers), avec une épaisseur de 525 microns ± 5 %. L'entoilage doit être lavable et nettoyable à sec et présenter un retrait maximal de 2%.

- 4.1.7.3 **Ruban raidisseur** – Il s’agit de ruban Ultra Ban Roll à fini acrylique ultra blanc d’une largeur minimale de 2.5 cm et d’une épaisseur de 0.048 cm (0.019 po) qui est cousu sur le pourtour de la ceinture montée. Le ruban doit être fait d’une chaîne en fil de polyester filé de titre 20.5 et d’une trame en monofilament de polyester de 750 deniers et avoir une masse surfacique de $200 \text{ g/m}^2 \pm 8 \text{ g/m}^2$. Le ruban raidisseur doit être lavable et nettoyable à sec et présenter un retrait maximal de 3 %.
- 4.1.8 **Fermeoir et crochet** – Le fermeoir et le crochet doivent être en acier et être nickelés à l’extérieur, galvanisés à l’intérieur et revêtus d’un fini lustré. Marque YKK Elite, pièces n^{os} HE10, HE50, HH10, HH50.
- 4.2 **Tailles et dimensions** – Le pantalon en tissu lourd pour hommes et femmes conforme à la présente spécification doit être fourni dans les tailles exigées par la GRC ainsi que dans les dimensions indiquées dans le tableau des mensurations et sur les dessins faisant partie de la présente spécification. Les composants du vêtement doivent être façonnés, dimensionnés et placés conformément aux exigences et aux composants du patron décrits à l’annexe A faisant partie de la présente spécification.
- 4.3 **Confection**
- 4.3.1 **Coupe** – Tous les composants du pantalon doivent être coupés dans la même pièce de tissu et sur le droit fil indiqué sur les pièces du patron pour assurer l’uniformité des teintes.
- 4.3.2 **Piqûres et coutures** – Les piqûres et les coutures doivent être réalisées à l’aide du fil exigé et comporter au moins trois (3) et au plus quatre (4) points par centimètre. Toutes les piqûres doivent être exécutées au point noué ou au point de chaînette noué. Le début et la fin de toutes les piqûres doivent être solidement arrêtés par des points arrière et des brides d’arrêt, à moins d’être solidement fixés par d’autres piqûres. Les bords qui doivent être cousus, retournés et piqués doivent être adéquatement préparés au préalable. Les coutures latérales et les coutures d’entrejambe doivent être faites selon le type de couture régulière n° 1.01.01 et le type de surjetage n° 6.01.01 (finition des bords) de la norme ISO 4916:1991.
- 4.3.3 **Couture d’entrejambe et couture extérieure** – Les coutures d’entrejambe doivent comporter, au dos, une réserve de couture de 3.5 cm de largeur sur une longueur minimale de 35 cm pour les pantalons pour femmes et de 40 cm pour les

pantalons pour hommes, conformément au patron, puis de 1 cm de largeur jusqu'à l'ourlet. Les coutures extérieures et d'entrejambe doivent être pressés en position ouverte.

- 4.3.4 **Ourlet** – Le bas des jambes doit être surfilé et laissé non fini. La jambe finie doit être conforme en tous points aux patrons, aux dessins et à l'échantillon visuel.
- 4.3.5 **Bande** – La bande jaune exigée en 4.1.2 doit être centrée sur la couture latérale s'étendant sur toute la longueur de la jambe, depuis l'ouverture de la poche, et être piquée à 1.5 mm. Une fois placée sur la jambe du pantalon, la bande doit suivre le même angle que l'ouverture de la poche, avec laquelle elle doit être alignée. Des précautions doivent être prises pour que le bord de la bande ne soit pas lâche, mais qu'il soit net et sans effilochage. La partie repliée de la bande ne doit pas être visible. La pose de la bande jaune doit être conforme en tous points à l'échantillon visuel.
- 4.3.6 **Ceinture montée** – La ceinture montée finie doit avoir une largeur minimale de 4 cm sur le dessus et de 6 cm à l'intérieur. Le ruban de taille conforme au paragr. 4.1.7 doit être placé contre la ceinture montée et doit être replié vers l'intérieur de 3 mm sous le bord supérieur. La ceinture montée doit comporter six passants de ceinture sur les tailles 36 et moins et huit passants de ceinture sur les tailles 38 et plus, placés conformément au tableau d'emplacement des passants qui se trouve dans le tableau des mesures. Les passants de ceinture doivent avoir une largeur de 1 cm et une ouverture utile minimale de 5 cm. Ils doivent être fixés solidement à l'aide de brides d'arrêts traversant le tissu de base et la doublure de la ceinture montée et comportant au moins 18 points de recouvrement. Toutes les tailles doivent aussi comporter un passant de ceinture spécial, confectionné conformément au patron, en tissu conforme au paragr. 4.1.1. et placé au centre du dos sur la couture du fond, comme il est illustré sur les dessins et conformément à l'échantillon visuel. Deux boutons conformes au paragr. 4.1.5 doivent être cousus sur la couture du fond de pantalon à 7 cm et à 9 cm du haut de la ceinture montée pour permettre d'attacher le passant de ceinture spécial. Ce passant doit être cousu au haut de la ceinture montée à fixé solidement à chaque extrémité à l'aide de brides d'arrêt de 10 mm à 13 mm de longueur comportant au moins 18 points de recouvrement. Le haut de la ceinture montée sur le devant, au-dessus de la braguette, doit comporter un fermoir et un crochet métalliques conformes au paragr. 4.1.8. La ceinture montée finie doit être conforme en tous points au patron, aux dessins et à l'échantillon visuel.

- 4.3.7 **Poches** – Le pantalon doit comporter deux poches coupées sur le devant et deux poches passepoilées, à passepoil simple ou double, au dos, dimensionnées conformément au patron et aux dessins. Les poches doivent toutes comporter une bride d'arrêt à chaque extrémité des ouvertures. Les ouvertures des poches coupées doivent être renforcées, au niveau de la couture, à l'aide d'une pièce de tissu rapportée, soit du ruban en sergé ou un tissu tissé placé sur le droit fil, pour plus de stabilité. Les poches doivent toutes être doublées en tissu conforme au paragr. 4.1.3. L'ouverture des poches au dos doit mesurer 15 cm pour les tailles pour hommes et 14 cm pour les tailles pour femmes. Les poches au dos doivent comporter un bouton conforme au paragr. 4.1.5 et une boutonnière de taille assortie.
- 4.3.8 **Braguette** – La braguette doit être doublée en tissu conforme au paragr. 4.1.3 et doit comporter une fermeture à glissière conforme au paragr. 4.1.6 et un bouton cousu sur l'envers de la partie supérieure gauche de l'ouverture. Une boutonnière correspondante doit être exécutée dans la sous-patte de braguette. L'extrémité de la sous-patte, qui se prolonge sous la partie inférieure de la braguette, doit être fixée à la parementure de la braguette. Des précautions doivent être prises afin de ne pas coincer le tissu de base pendant cette opération. La partie inférieure de la braguette doit être renforcée à l'aide d'une bride d'arrêt de 10 mm à 13 mm de longueur comportant au moins 18 points de recouvrement. La braguette finie doit être conforme en tous points au patron, aux dessins et à l'échantillon visuel.
- 4.3.9 **Doublure de la fourche** – La partie avant de la fourche doit être doublée d'une pièce triangulaire de doublure comme il est exigé en 4.1.3, puis être façonnée et dimensionnée selon les patrons, le dessin et l'échantillon visuel.
- 4.3.10 **Coutures de la fourche et du fond de pantalon** – Les coutures de la fourche et du fond de pantalon doivent être réunies en piquant le fond de pantalon en une ligne continue depuis la fourche jusqu'à la ceinture montée à l'aide d'un point de chaînette noué de type 401. Les coutures doivent être finies de sorte que les retouches de la ceinture montée puissent être effectuées sans ouvrir cette dernière. La réserve de couture doit être de 1 cm à la fourche, s'élargir graduellement à 4.5 cm sous la partie inférieure de la ceinture montée et traverser cette dernière pour atteindre une largeur finie de 4 cm de chaque côté après avoir été cousue et retournée. Toutes les coutures doivent être surfilées. Le fond de pantalon fini doit être conforme en tous points aux patrons, aux dessins et à l'échantillon visuel.
- 4.3.11 **Boutonnières** – Les boutonnières doivent être du type à œillet renforcé, à extrémités en pointe ou à bride d'arrêt, et comporter au moins 28 points par pouce

ou 11.2 points par centimètre. Les boutonnères peuvent être « coupées avant » ou « coupées après » piquage et elles doivent accepter un bouton conforme à 4.1.5. Lorsque les boutonnères sont « coupées après », la coupe doit être nette, proche des piqûres et être de même aspect que les boutonnères « coupées avant ».

4.3.12 **Pressage et façonnage** – Le pantalon doit être pressé et façonné conformément aux bonnes pratiques commerciales pour qu’il soit conforme à la forme et au modèle de l’échantillon visuel.

4.3.13 **Étiquettes de marquage, d’instructions de nettoyage et d’identification** – Chaque pantalon doit être pourvu de deux étiquettes cousues séparément sur le sac de poche avant droit comme l’illustre le dessin n° 4. Les renseignements ci-dessous doivent être inscrits, en français et en anglais, sur l’étiquette avec une police de caractères de 8 points minimum et de l’encre permanente de couleur contrastante qui peut résister à au moins 50 lavages sans présenter aucune dégradation. L’étiquette doit comporter les renseignements suivants, en anglais et en français.

1. Nom de l’article en anglais, comme il est indiqué au paragr. 1.1.
2. Nom de l’article en français, comme il est indiqué au paragr. 1.1.
3. Numéro d’article de la GRC, voir les documents contractuels (p. ex. 6875 000).
4. Taille de l’article, en précisant la désignation de la taille indiquée dans les documents contractuels anglais et français (p. ex. L/R - G/R).
5. Date de fabrication, en format numérique année/mois (p. ex. 2001/11).
6. Identification du fabricant (nom ou numéro de l’entreprise).
7. Renseignements indiqués ci-dessous.
8. Renseignements indiqués ci-dessous.

1	
2	
3	RCMP-GRC #
4	Size
5	
6	
7	Dry Clean only / Nettoyage à sec seulement
8	Steam iron – medium / Repassage à vapeur - à température moyenne

Étiquette d’identification (cousue seulement) : comme il est illustré ci-bas.

Name/Nom:

5. **Dispositions relatives à l'assurance de la qualité**

- 5.1 **Responsabilité des inspections** - Sauf indication contraire dans le contrat, il incombe à l'entrepreneur principal de démontrer à la Programme Uniformes et équipement de la GRC que les biens et les services fournis sont conformes à la présente spécification. Cela peut être fait en réalisant les essais indiqués aux présentes ou en démontrant, à la satisfaction de la Programme Uniformes et équipement de la GRC, le respect des procédés de fabrication prévus dans la présente spécification. L'entrepreneur peut recourir à n'importe quel établissement d'essai commercial accepté par la Programme Uniformes et équipement de la GRC.
- 5.2 La Programme Uniformes et équipement de la GRC se réserve le droit d'effectuer toute inspection jugée nécessaire pour s'assurer que les biens et les services sont conformes aux exigences. Aux fins d'inspection, une partie de chaque livraison n'excédant pas deux percent, ou deux unités si le nombre d'unités livrées est inférieur à 100 unités, peut faire l'objet d'essais pouvant détruire les articles. Si les articles mis à l'essai sont jugés inférieurs ou non conformes à la présente spécification, les articles ainsi détruits seront remplacés par d'autres de qualité et de modèle appropriés aux frais de l'entrepreneur. Tout le contenu de la livraison peut également être rejeté si on constate que les articles rejetés en raison de défauts non réparables sont de nouveau livrés pour inspection.
- 5.3 L'entrepreneur sera rapidement avisé si des articles ne sont pas acceptés; ces articles seront retournés aux frais et aux risques de l'entrepreneur.

6. **Définitions des termes de l'échelle des mesures et références des emplacements**

Se reporter à l'échelle des mesures et au dessin n° 4.

- 6.1 **Circonférence à la taille** – Lorsque la ceinture montée est fermée, distance mesurée sur toute la circonférence de la taille, du centre devant au centre devant, au centre de la ceinture montée. (A).
- 6.2 **Circonférence au fond** – Lorsque le pantalon repose à plat, braguette vers le haut, distance mesurée sous la ceinture montée, à l'emplacement indiqué sur le dessin, d'un côté à l'autre du pantalon, et multipliée par deux. (B).
- 6.3 **Longueur d'entrejambe** – Distance mesurée le long de la couture d'entrejambe, de la fourche à l'ourlet surfilé. (C).
- 6.4 **Longueur extérieur** - Distance mesurée le long de la couture extérieur, du bas de la ceinture montée à l'ourlet. (D).
- 6.5 **Enfourchure de devant** – Distance mesurée de la fourche jusqu'au bas de la ceinture montée, sur le devant, le long de la couture. (E).
- 6.6 **Enfourchure de dos** - Distance mesurée de la fourche jusqu'au bas de la ceinture montée, au dos, le long de la couture. (F).
- 6.7 **Circonférence au bas** – Lorsque le pantalon repose à plat, distance mesurée au bas de la jambe, d'un côté à l'autre, et multipliée par deux. (G).

TABLEAU I

		SPECIFICATION	CAN/ONGC-4.2
1	Armure	Unie	Méthode 14-2005
2	Masse	150 à 170 g/m ²	Méthode 5.1-M90
3	Nombre de fils au cm	Chaîne 39 (min.) Trame 21 (min.)	Méthode 6-M89
4	Résistance à la traction	Chaîne 537 Newtons (min.) Trame 220 Newtons (min.)	Méthode 9.2-M90 (2004)
5	Changement dimensionnel des textiles au blanchissage domestique	Chaîne 2% (max.) Trame 2% (max.)	Méthode 58-2004
6	Solidité de la couleur au lavage	Valeur 4, échelle des gris (min.)	Méthode 19.1 (Test 2)
7	Solidité des teintures à la lumière	L-4 (min.)	Méthode 18.3-97
8	Solidité de la couleur à la sueur	Valeur 4, échelle des gris (min.)	Méthode 23-M90
9	Solidité de la couleur au frottement	Sec 4 (min.) Humide 4 (min.)	Méthode 22-2004
10	Boulochage	3 (min.) après 90 min	Méthode 51.2-M87
11	Rétention du pli	70%	Méthode 45
12	Matière non fibreuse	3.1% (max.)	Méthode 15

Note: À titre de renseignement, le tissu, Doubletex « Calypso » and « Bounty Set US » respecte la présente norme.

ANNEXE A

Identificateur de modèle réglementaire

Patron n°: 1045-090
 Titres: Pantalon en tissu lourd pour hommes
 Pantalon en tissu lourd pour femmes

Patrons de papier – Les patrons de papier sont disponibles auprès de la Programme Uniformes et équipement de la GRC, à Ottawa, en Ontario, sous Patron n° G.S.1045-090. Un patron de base sera seulement fourni aux entreprises invitées à présenter des échantillons préalables à l’adjudication. L’ensemble complet des patrons, soit en dimensions individuelles, soit selon un barème progressif, sera fourni au soumissionnaire retenu après l’attribution du marché.

Les patrons de papier indiquent les réserves de couture, les repères de coupe et les gabarits de mise en place. Les entrepreneurs peuvent apporter les changements requis en fonction de leurs procédés de production. Toutefois, la conception et la qualité ne doivent pas être altérées ni modifiées. **Le rétrécissement n’a pas été pris en compte dans aucune pièce du patron. Il incombe donc au fabricant de prévoir des réserves pour le rétrécissement afin de respecter les tableaux des mesures compris dans la présente spécification.**

Toutes les pièces de tissu de base doivent être taillées sur le droit fil des pièces du patron.

Tous les patrons sont la propriété de la GRC et ils doivent être retournés à la fin du contrat.

Pièces du patron : 15 composants.

Légende :

Coupe 1 simple	=	Coupe 1
Coupe 1 paire (EVH)	=	Coupe 2 Endroit vers le haut
Tissu de base	=	Paragr. 4.1.1
Doublure	=	Paragr. 4.1.3

ANNEXE A**Identificateur de modèle réglementaire (HOMMES)**

Patron n° : G.S.1045-090

Titre : Pantalon en tissu lourd pour homme

Composants du patron	Nomenclature	Quantité à couper	Tissu
1 de 15	Dos	1 paire	Tissu de base
2 de 15	Devant	1 paire	Tissu de base
3 de 15	Ceinture montée – côté droit	1 simple	Tissu de base (EVH)
4 de 15	Ceinture montée – côté gauche	1 simple	Tissu de base (EVH)
5 de 15	Braguette	1 simple	Tissu de base (EVH)
6 de 15	Sous-patte de braguette	1 simple	Tissu de base (EVH)
7 de 15	Passants de ceinture	1 simple	Tissu de base
8 de 15	Passant de ceinture spécial	1 paire	Tissu de base
9 de 15	Sac de poche – garniture du devant	1 paire	Tissu de base
10 de 15	Passepoil de poche	1 paire	Tissu de base
11 de 15	Sac de poche – devant	1 paire	Doublure
12 de 15	Doublure de braguette	1 simple	Doublure (EVH)
13 de 15	Soufflet sur le devant	1 paire	Doublure
14 de 15	Sac de poche – dos	1 paire	Doublure
15 de 15	Poche – parementure du devant	1 paire	Tissu de base

ANNEXE A**Identificateur de modèle réglementaire (FEMMES)**

Patron n° : G.S.1045-090

Titre : Pantalon en tissu lourd pour femmes

Composants du patron	Nomenclature	Quantité à couper	Tissu
1 de 15	Dos	1 paire	Tissu de base
2 de 15	Devant	1 paire	Tissu de base
3 de 15	Ceinture montée – côté droit	1 simple	Tissu de base (EVH)
4 de 15	Ceinture montée – côté gauche	1 simple	Tissu de base (EVH)
5 de 15	Braguette	1 simple	Tissu de base (EVH)
6 de 15	Sous-patte de braguette	1 simple	Tissu de base (EVH)
7 de 15	Passants de ceinture	1 simple	Tissu de base
8 de 15	Passant de ceinture spécial	1 paire	Tissu de base
9 de 15	Sac de poche – garniture du devant	1 paire	Tissu de base
10 de 15	Passepoil de poche	1 paire	Tissu de base
11 de 15	Sac de poche – devant	1 paire	Doublure
12 de 15	Doublure de braguette	1 simple	Doublure (EVH)
13 de 15	Soufflet sur le devant	1 paire	Doublure
14 de 15	Poche arrière – sac	1 paire	Doublure
15 de 15	Poche – parementure du devant	1 paire	Tissu de base

TABLEAU DES MENSURATIONS – PANTALON EN TISSU LOURD – HOMMES

DÉSIGNATION DE LA TAILLE		MESURES DU VÊTEMENT						
Longueur d'enfourchure	Taille	Taille	Fond	Entrejambe	Couture extérieure – <u>bas</u> de la ceinture montée jusqu'à l'ourlet	Enfourchure de devant	Enfourchure de dos	Bas
<u>COURTE</u>	30 C	77.5	100	89.90	112.5	26.2	36.75	52
	32 C	82.5	105	89.95	113.0	26.3	37.00	52
	34 C	87.5	110	90.00	113.5	26.4	37.25	52
	36 C	92.5	115	90.05	114.0	26.5	37.50	52
	38 C	97.5	120	90.10	114.5	26.6	37.75	52
	40 C	102.5	125	90.15	115.0	26.7	38.00	52
	42 C	107.5	130	90.20	115.5	26.8	38.25	52
	44 C	112.5	135	90.25	116.0	26.9	38.50	52
	46 C	117.5	140	90.30	116.5	27.0	38.75	52
<u>RÉGULIÈRE</u>	30 R	77.5	100	94.90	119.5	28.2	38.75	52
	32 R	82.5	105	94.95	120.0	28.3	39.00	52
	34 R	87.5	110	95.00	120.5	28.4	39.25	52
	36 R	92.5	115	95.05	121.0	28.5	39.50	52
	38 R	97.5	120	95.10	121.5	28.6	39.75	52
	40 R	102.5	125	95.15	122.0	28.7	40.00	52
	42 R	107.5	130	95.20	122.5	28.8	40.25	52
	44 R	112.5	135	95.25	123.0	28.9	40.50	52
	46 R	117.5	140	95.30	123.5	29.0	40.75	52
TOLERANCES ±		1cm	1cm	1.5cm	1.5cm	1cm	1cm	1cm
PRISES DES MESURES		A	B	C	D	E	F	G

NOTA: Sauf indication contraire, toutes les mesures sont en centimètres.

TABLEAU DES MENSURATIONS – PANTALON EN TISSU LOURD – HOMMES (suite)

DÉSIGNATION DE LA TAILLE		MESURES DU VÊTEMENT						
Longueur d'enfourchure	Taille	Taille	Fond	Entrejambe	Couture extérieure – <u>bas</u> de la ceinture montée jusqu'à l'ourlet	Enfourchure de devant	Enfourchure de dos	Bas
LONGUE	30 L	77.5	100	99.90	126.5	30.2	40.75	52
	32 L	82.5	105	99.95	127.0	30.3	41.00	52
	34 L	87.5	110	100.00	127.5	30.4	41.25	52
	36 L	92.5	115	100.05	128.0	30.5	41.50	52
	38 L	97.5	120	100.10	128.5	30.6	41.75	52
	40 L	102.5	125	100.15	129.0	30.7	42.00	52
	42 L	107.5	130	100.20	129.5	30.8	42.25	52
	44 L	112.5	135	100.25	130.0	30.9	42.50	52
	46 L	117.5	140	100.30	130.5	31.0	42.75	52
TOLERANCES ±		1cm	1cm	1.5cm	1.5cm	1cm	1cm	1cm
PRISES DES MESURES		A	B	C	D	E	F	G

NOTA: Sauf indication contraire, toutes les mesures sont en centimètres.

TABLEAU DES MENSURATIONS – PANTALON EN TISSU LOURD – FEMMES

DÉSIGNATION DE LA TAILLE		MESURES DU VÊTEMENT						
Longueur d'enfourchure	Taille	Taille	Fond	Entrejambe	Couture extérieure – <u>bas</u> de la ceinture montée jusqu'à l'ourlet	Enfourchure de devant	Enfourchure de dos	Bas
<u>COURTE</u>	26 C	67.5	93	85.70	108.5	25.3	31.0	50
	28 C	72.5	98	85.80	109.0	25.5	31.25	50
	30 C	77.5	103	85.80	109.5	25.7	31.5	50
	32 C	82.5	108	85.90	110.0	25.9	31.75	50
	34 C	87.5	113	85.90	110.25	26.1	32.0	50
	36 C	92.5	118	86.00	110.75	26.3	32.25	50
	38 C	97.5	123	86.00	111.25	26.5	32.5	50
	40 C	102.5	128	86.10	111.75	26.7	32.75	50
	42 C	107.5	133	86.10	112.25	27.0	33.0	50
<u>RÉGULIÈRE</u>	26 R	67.5	93	90.70	115.5	27.2	33.0	50
	28 R	72.5	98	90.80	116.0	27.4	33.25	50
	30 R	77.5	103	90.80	116.5	27.6	33.5	50
	32 R	82.5	108	90.90	117.0	27.8	33.75	50
	34 R	87.5	113	90.90	117.25	28.0	34.0	50
	36 R	92.5	118	91.00	117.75	28.2	34.25	50
	38 R	97.5	123	91.00	118.25	28.5	34.5	50
	40 R	102.5	128	91.10	118.75	28.7	34.75	50
	42 R	107.5	133	91.10	119.25	28.9	35.0	50
TOLERANCES ±		1cm	1cm	1.5cm	1.5cm	1cm	1cm	1cm
PRISES DES MESURES		A	B	C	D	E	F	G

NOTA: Sauf indication contraire, toutes les mesures sont en centimètres.

TABLEAU DES MENSURATIONS – PANTALON EN TISSU LOURD – FEMMES (suite)

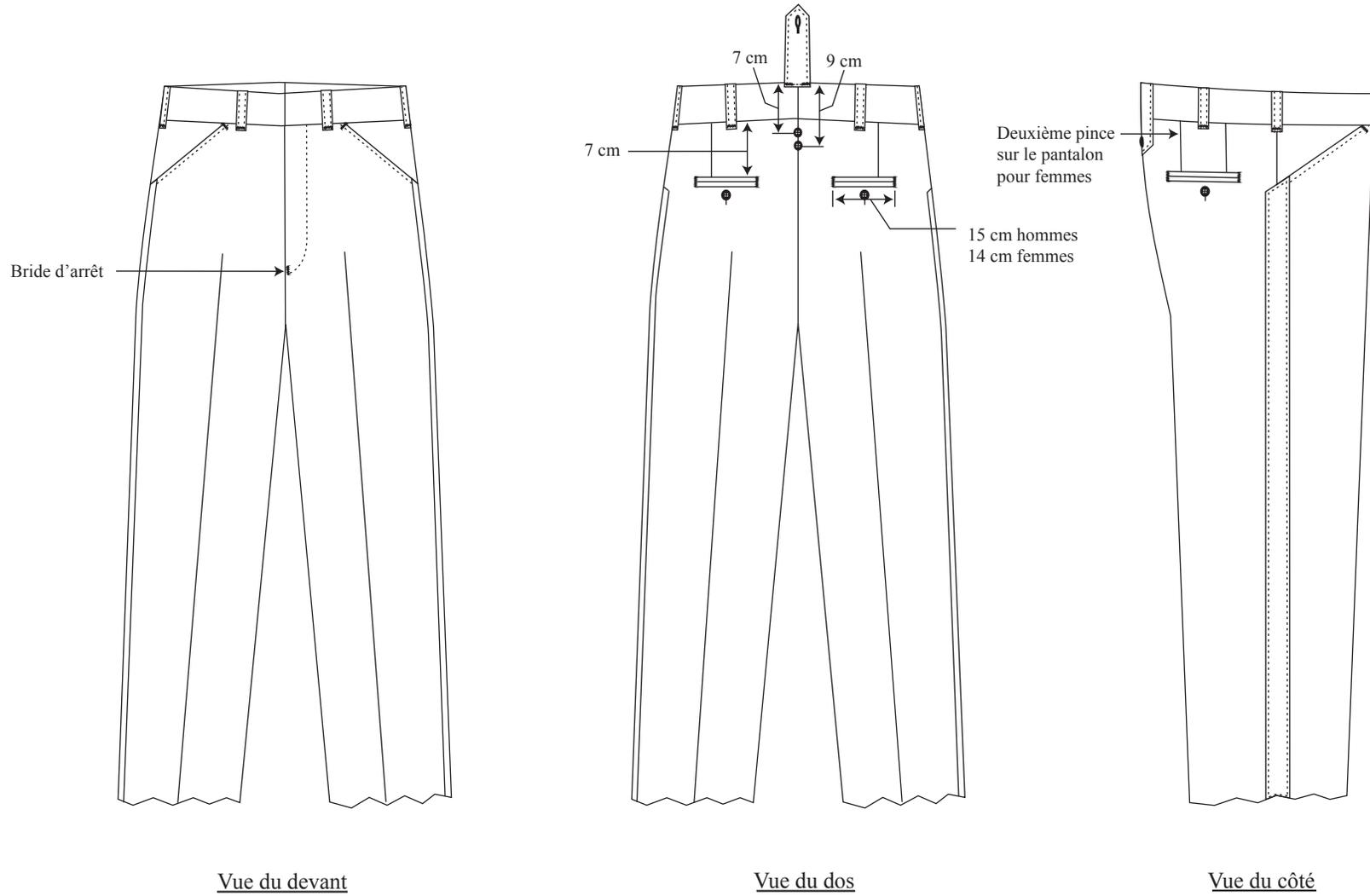
DÉSIGNATION DE LA TAILLE		MESURES DU VÊTEMENT						
Longueur d'enfourchure	Taille	Taille	Fond	Entrejambe	Couture extérieure – bas de la ceinture montée jusqu'à l'ourlet	Enfourchure de devant	Enfourchure de dos	Bas
LONGUE	26 L	67.5	93	95.70	122.5	29.1	35.0	50
	28 L	72.5	98	95.80	123.0	29.3	35.25	50
	30 L	77.5	103	95.80	123.5	29.5	35.5	50
	32 L	82.5	108	95.90	124.0	29.7	35.75	50
	34 L	87.5	113	95.90	124.25	29.9	36.0	50
	36 L	92.5	118	96.00	124.75	30.2	36.25	50
	38 L	97.5	123	96.00	125.25	30.4	36.5	50
	40 L	102.5	128	96.10	125.75	30.6	36.75	50
	42 L	107.5	133	96.10	126.25	30.8	37.0	50
TOLERANCES ±		1cm	1cm	1.5cm	1.5cm	1cm	1cm	1cm
PRISES DES MESURES		A	B	C	D	E	F	G

NOTA: Sauf indication contraire, toutes les mesures sont en centimètres.

TABLEAU DES MENSURATIONS – PANTALON EN TISSU LOURD

DÉSIGNATION DE LA TAILLE	Tableau d’emplacement des passants			
	Mesures prises au centre des passants			
Tailles pour HOMMES	1 ^{er} passant à partir du centre devant (cm)	2 ^e passant à partir du centre devant (cm)	3 ^e passant à partir du centre devant (cm)	4 ^e passant à partir du centre devant (cm) (Si nécessaire)
30	8.5	18.5	28.5	
32	10	20.5	31	
34	10	22.5	33	
36	10	22.1	34.2	
38	10	19.7	29.4	39.1
40	10	20.3	30.6	40.9
42	10	20.9	31.8	42.7
44	11	22.3	33.6	44.9
46	11	23	35	47
Tailles pour FEMMES				
26	8.5	17	25.5	
28	9	18.1	27.2	
30	8.5	18.5	28.5	
32	10	20.5	31	
34	10	22.5	33	
36	10	22.1	34.2	
38	10	19.7	29.4	39.1
40	10	20.3	30.6	40.9
42	10	20.9	31.8	42.7
TOLERANCES ±	.25cm	.25cm	.25cm	.25cm

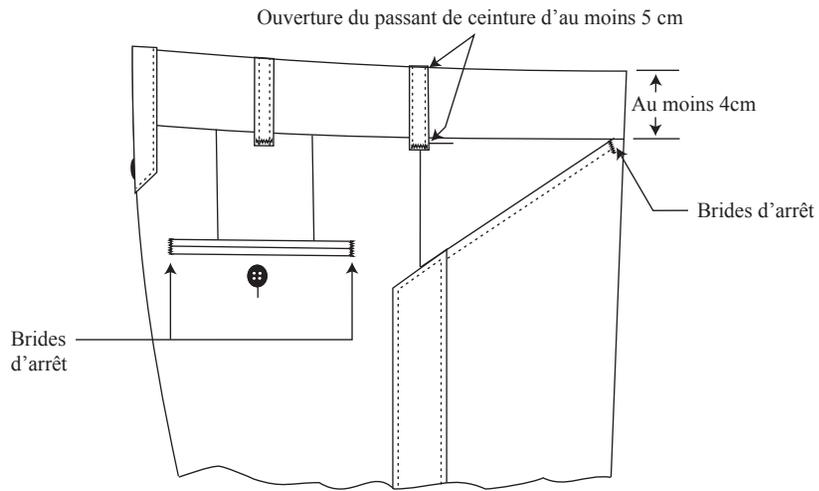
Dessin 1



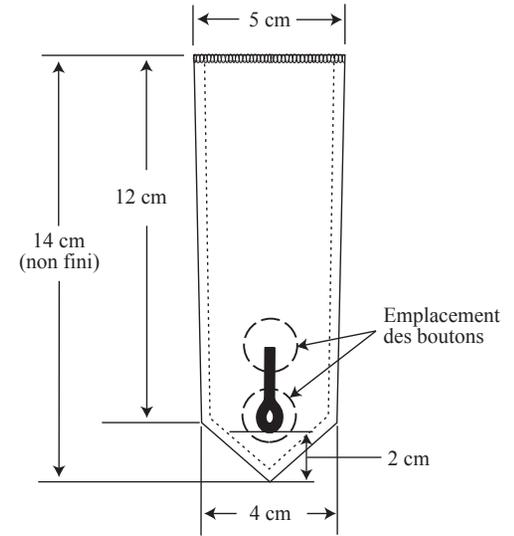
Toutes les mesures sont en centimètres
Sauf indication contraire, toutes les mesures sont assujetties à une tolérance de 0.5 cm.

NON À L'ÉCHELLE

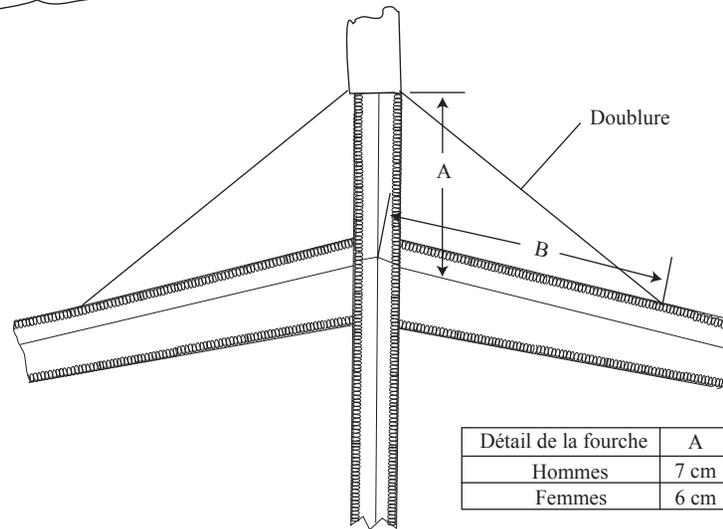
Dessin 2



Détail de la poche



Passant de ceinture spécial



Détail de la fourche	A	B
Hommes	7 cm	14 cm
Femmes	6 cm	14 cm

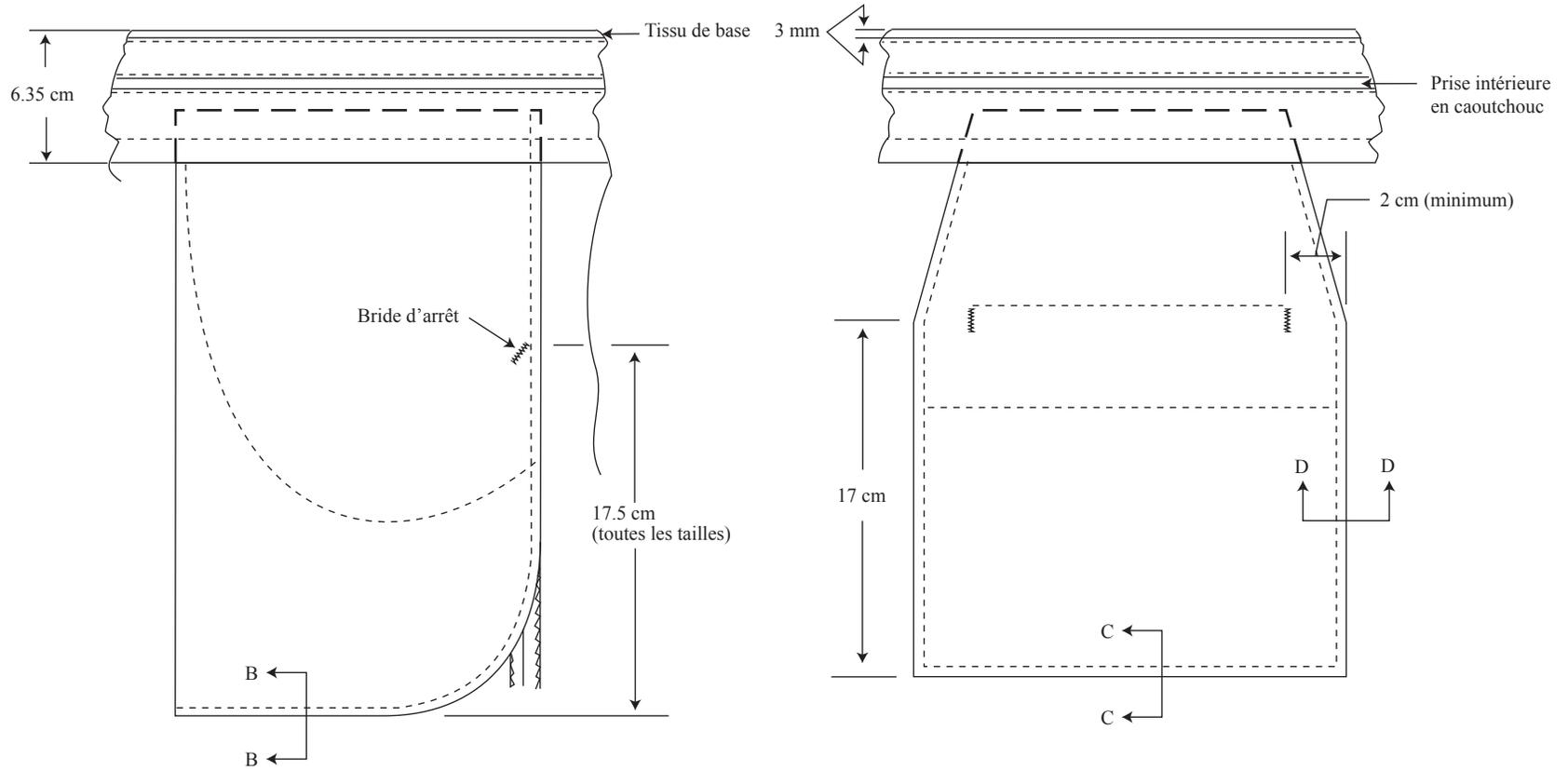
Détail de la fourche

Toutes les mesures sont en centimètres

Sauf indication contraire, toutes les mesures sont assujetties à une tolérance de 0.5 cm.

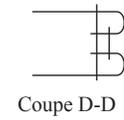
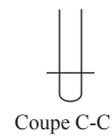
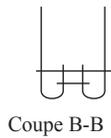
NON À L'ÉCHELLE

Dessin 3



Détail de la poche du devant

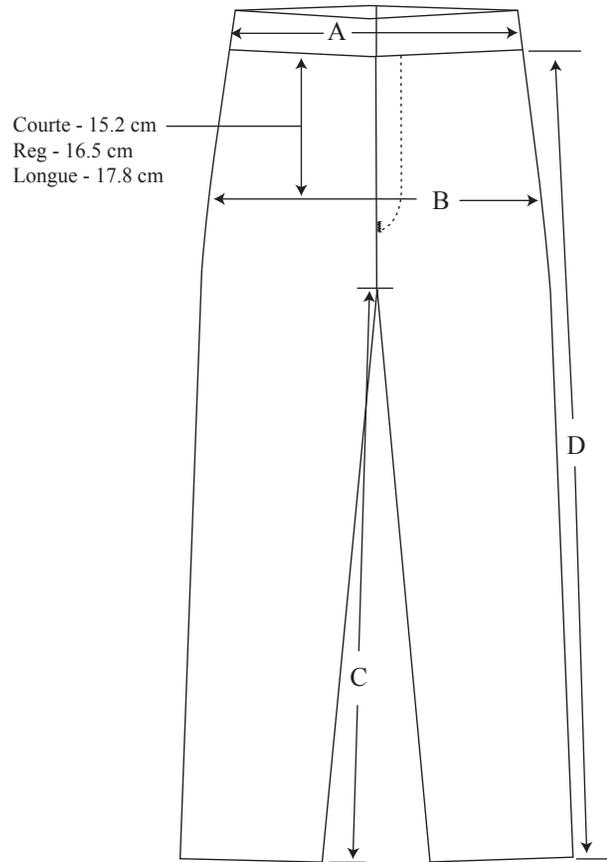
Détail de la poche de hanche au dos



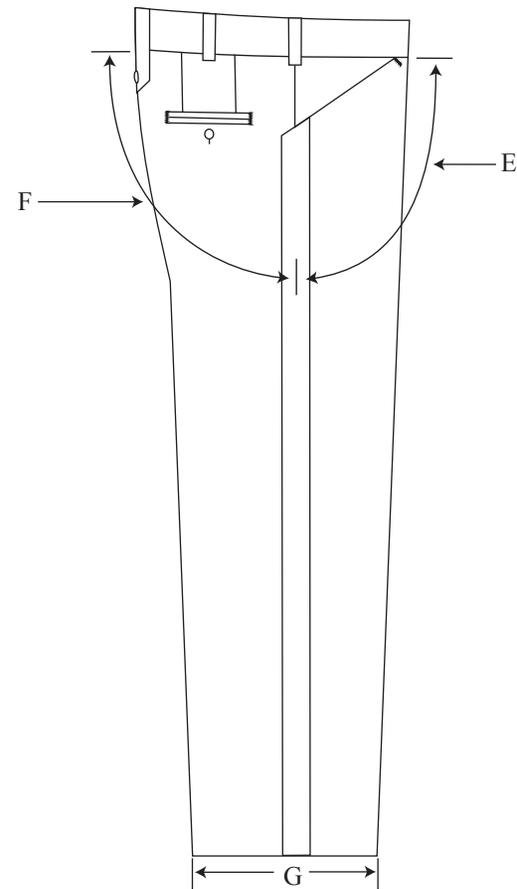
Toutes les mesures sont en centimètres
Sauf indication contraire, toutes les mesures sont assujetties à une tolérance de 0.5 cm.
NON À L'ÉCHELLE

Schéma de la prise des mensurations

Dessin 4



Vue du devant



Vue du côté

Toutes les mesures sont en centimètres

Sauf indication contraire, toutes les mesures sont assujetties à une tolérance de 0.5 cm.

NON À L'ÉCHELLE